



L'industrie alimentaire au Cameroun connaît une hausse significative. En Effet, on est passé de 764 à 2564 entreprises, selon un exposé présenté le 28 mars dernier à Yaoundé par le ministre en charge de l'Industrie (Minmidt), Gabriel Dodo Ndocke. C'était au cours d'un Conseil de cabinet présidé par le Premier ministre, Joseph Dion Ngute.

Entre 2009 et 2016, a indiqué le Minmidt, l'on a observé un dynamisme remarquable dans la transformation industrielle de certaines spéculations telles que l'huile de palme, le cacao, le thé et le sucre. Aujourd'hui, a précisé le membre du gouvernement, la transformation des produits agricoles représente 28% de la valeur ajoutée du secteur secondaire, hors pétrole, au Cameroun. Toutefois, a indiqué le Minmidt, le tissu industriel demeure très déséquilibré dans la mesure où 3% des entreprises produisent à elles seules plus de 95% de la valeur ajoutée.

Evoquant les contraintes qui entravent l'essor de l'industrie de la transformation des produits agricoles dans le pays, le ministre de l'Industrie a mentionné, entre autres, l'obsolescence de l'outil de production, l'insuffisance des infrastructures de transport, les difficultés de l'accès aux financements et aux facteurs de production, ainsi que l'indisponibilité de la matière première, dans certains cas.

Comme solutions, Gabriel Dodo Ndocke a souligné que la valorisation industrielle des matières premières d'origine agricole dépend de trois grands leviers, à savoir : la structuration

institutionnelle, qui nécessite une grande synergie d'actions entre les organes gouvernementaux, le secteur privé et les partenaires au développement, la constitution des réserves foncières, le désenclavement des bassins de production, la disponibilité de l'énergie électrique en quantité et en qualité ainsi que le développement des infrastructures de transport.

Pour M. Ndocke, il faut également une structuration opérationnelle, à travers le développement de chaînes de valeur par la création des Centres d'appui à la technologie et à l'innovation, la mise en place des parcs technologiques de référence et de complexes agro-industriels. En outre, il a évoqué le renforcement des instruments de soutien des petites et moyennes industries, à la faveur de la promotion du patriotisme économique et de la mise en place d'une infrastructure permettant d'assurer la qualité des produits locaux, par la normalisation des spécifications qui leur sont associées.
